

## Séance du mardi 9 avril 2013

*Présents : M. GUERIN Louis-Gérard, M. VALLEE Jean, M. PIRON Didier, Mme CHEREL Marie-Odile, M. ESNAULT Franck, Mme DUBOIS Nelly, M. MARIE Patrice (arrivé à 21h30), Mme GESLAND Jessy, SIMON Michel.*

*Absents : Mme BOURGES Marylène qui a donné pouvoir à Mme DUBOIS Nelly, M. DELATTRE Sébastien, M. MARCON Guy qui a donné pouvoir à Mme CHEREL Marie-Odile, M. BOSSERAY Dominique, Mme SEJOURNE Martine qui a donné pouvoir à M. VALLEE Jean, Mme RIPOCHE Mariannick qui a donné pouvoir à M. ESNAULT Franck.*

### **Demande de subvention :**

Par 12 voix, le Conseil Municipal décide d'attribuer, pour l'année 2013,

- ☛ Une subvention d'un montant de 1.500 € pour l'Entente Parigné-Landéan.
- ☛ De faire l'acquisition de 2 tables de jeu pour l'association du Tennis de Table Landéanais.

### **Participation aux charges de fonctionnement des écoles privées : année 2012/2013**

#### ☛ Commune de La Bazouge du Désert

Enfants domiciliés à Landéan, scolarisés en maternelle à La Bazouge du Désert :  $1.075 \text{ €} \times 2 = 2.150 \text{ €}$

Délibéré par 12 voix.

### **Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée N. D. de LANDEAN : année 2012/2013**

#### ☛ Commune de la Bazouge du Désert

Enfants domiciliés à La Bazouge du Désert scolarisés à Landéan :

- En maternelle :  $1.075 \text{ €} \times 4 = 4.300 \text{ €}$

- En élémentaire :  $358 \text{ €} \times 3 = 1.074 \text{ €}$

Soit un montant total de 5.374 €. Délibéré par 12 voix.

#### ☛ Ville de Fougères

Enfants domiciliés à Fougères, scolarisés à Landéan :

- En maternelle :  $763,51 \text{ €} \times 1 = 763,51 \text{ €}$

- En élémentaire :  $358 \text{ €} \times 3 = 1.074 \text{ €}$

Soit un coût total de 1 837,51 €. Délibéré par 12 voix.

### **Indemnités 2013 pour le gardiennage de l'église**

Par 12 voix, le Conseil Municipal décide de verser à l'abbé Daniel BOUE, domicilié au presbytère de Louvigné du Désert, une indemnité de gardiennage de 119,55 € pour l'année 2013.

### **Location presbytère Année 2013**

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant du loyer du presbytère à 163,09 € pour l'année 2013. Délibéré par 12 voix.

### **Adhésion à l'association pour la promotion du Granit Breton**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'association pour la promotion du Granit Breton, située à Louvigné du désert, et de verser une cotisation de 50,00 € pour l'année 2013. Délibéré par 12 voix.

## **Dératisation**

Après en avoir délibéré, par 12 voix, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat pour 3 ans (du 01/06/2013 au 31/05/2016) avec l'entreprise FARAGO, situé à Rennes, pour un montant de 333,73 € HT pour la 1<sup>ère</sup> année, révisable les années suivantes suivant formule Le traitement sera réalisé par appâts avec 2 passages par an sur l'ensemble du réseau d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) ainsi que sur le ruisseau de Longue Noë.

## **Echange Commune / Consorts PELE**

Suite au dévoiement de la rue de l'église, le conseil municipal décide de réaliser différents échanges entre la commune de Landéan et l'indivision PELE concernant les parcelles cadastrales AB 83, 282, 283, 284, 358 et 359.

Après en avoir délibéré, par 12 voix, le Conseil Municipal décide du versement par les Consorts PELE d'une soulte de 1.170 € et de la prise en charge par la Commune de LANDEAN des frais d'acte notarié rédigé par Maître EGU/HARDY.

## **Echange Commune / PEUDENNIER Didier**

Suite au dévoiement de la rue de l'église, le conseil municipal décide de réaliser différents échanges entre la commune de Landéan et M. Didier PEUDENNIER concernant les parcelles cadastrales AB 82 et 407.

Après en avoir délibéré, par 12 voix, le Conseil Municipal du versement par M. Didier PEUDENNIER d'une soulte de 900 € et de la prise en charge par la commune de LANDEAN des frais d'acte notarié rédigé par Maître EGU/HARDY.

## **Salle des Mégalithes : remplacement des joints de fixation sur tôles**

Le Conseil Municipal accepte le devis de la société BOUVET Dominique, située à GORRON, dont le montant s'élève à la somme de 8.984 € HT soit 10.744,86 € TTC, pour le remplacement des joints de la toiture en tôle en raison des infiltrations d'eau dans la salle Mélusine. Délibéré par 13 voix.

## **Salle Mélusine : travaux suite à humidité**

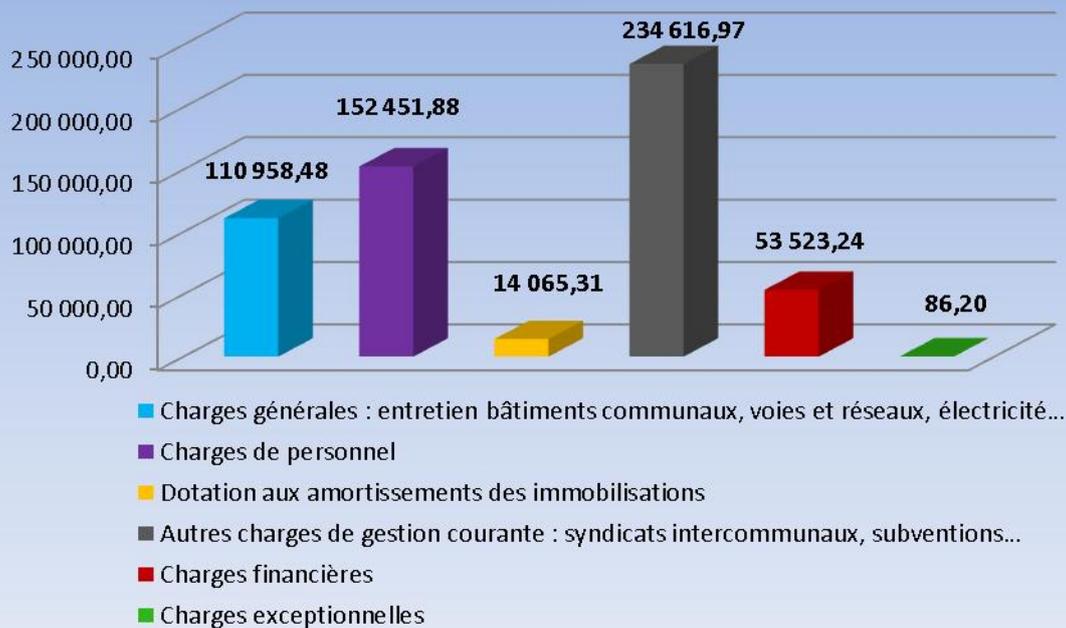
En raison d'un problème d'humidité, il s'avère nécessaire de faire poser des plaques de BA 13 hydrofugées sur les murs des WC de la salle Mélusine, une toile de verre et d'appliquer une peinture. Le Conseil Municipal accepte le devis de M. Thierry MORIN, situé à Landéan, dont le montant s'élève à 482,92 € H.T. soit 577,57 € T.T.C. Délibéré par 13 voix

## **Comptes administratifs 2012 (Commune et budgets annexes)**

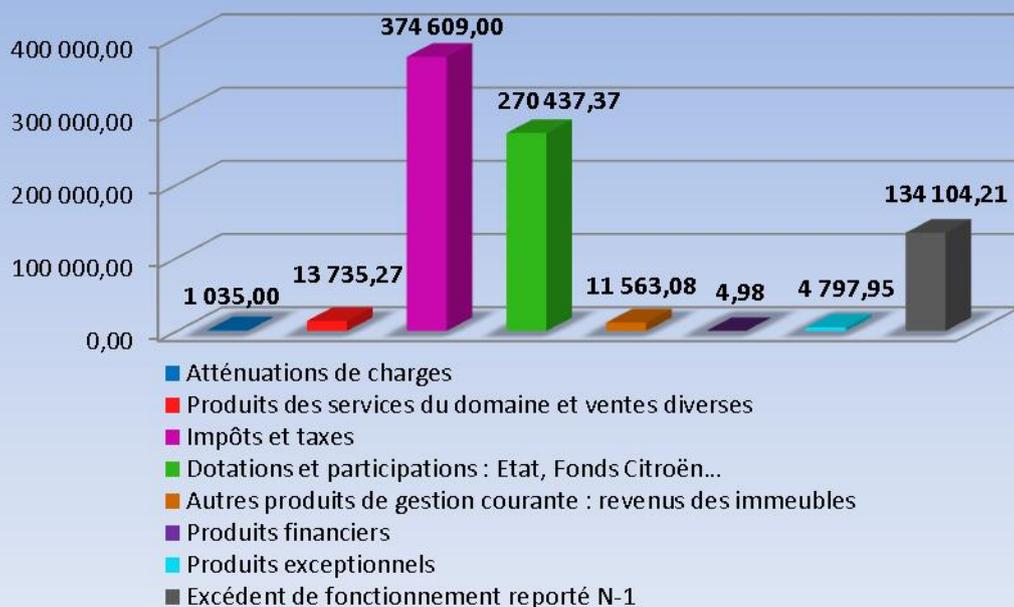
Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur VALLEE Jean, 1er Adjoint, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2012 dressés par Monsieur GUÉRIN Louis-Gérard, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte, par 12 voix, (M. le Maire n'ayant pas pris part au vote) de la présentation faite des comptes administratifs 2012, lesquels peuvent se résumer ainsi :

### **➤ *Compte administratif principal de la commune***

## Dépenses de Fonctionnement



## Recettes de Fonctionnement



### « Assainissement »

Sections Libellés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N		4.755,83		501,46		5.257,29
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	21.574,87	21.736,68	15.395,80	15.676,32	36.970,67	37413,00
<b>Totaux</b>	21.574,87	26.492,51	15.395,80	16.177,78	36.970,67	42.670,29
Résultat de clôture		4.917,64		781,98		5.699,62

Reste à réaliser N						
<b>Totaux cumulés</b>	21.574,87	26.492,51	15.395,80	16.177,78	36.970,67	42.670,29
<b>Résultats définitifs</b>		4.917,64		781,98		5.699,62

☉ « **Beaulieu** »

Sections Libellés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N	11.406,29		13.721,85		25.128,14	
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	59.009,35	59.009,35	100.843,59	55.902,91	159.852,94	114.912,26
<b>Totaux</b>	70.415,64	59.009,35	114.565,44	55.902,91	184.981,08	114.912,26
Résultat de clôture	11.406,29		58.662,53		70.068,82	
Reste à réaliser N						
<b>Totaux cumulés</b>	70.415,64	59.009,35	114.565,44	55.902,91	184.981,08	114.981,08
<b>Résultats définitifs</b>	11.406,29		58.662,53		70.068,82	

☉ « **Lotissement Forêtierie n° 2** »

Sections Libellés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N		10.575,36	35.074,91		35.074,91	10.575,36
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)						
<b>Totaux</b>		10.575,36	35.074,91		35.074,91	10.575,36
Résultat de clôture		10.575,36	35.074,91		24.499,55	
Reste à réaliser N						
<b>Totaux cumulés</b>		<b>10.575,36</b>	<b>35.074,91</b>		35.074,91	10.575,36
<b>Résultats définitifs</b>		<b>10.575,36</b>	<b>35.074,91</b>		24.499,55	

☉ « **Résidence les Molans** »

Sections Libellés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N	70,00			37.000,00	70,00	37000,00
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	40.097,27	40.097,37	38.272,87	33.000,00	78.370,14	73.097,37
<b>Totaux</b>	40.167,27	40.097,37	38.272,87	70.000,00	78.440,14	110.097,77
Résultat de clôture	69,90			31.727,13		31.657,23
Reste à réaliser N						
<b>Totaux cumulés</b>	40.167,27	40.097,37	38.272,87	70.000,00	78.440,14	110.097,77
<b>Résultats définitifs</b>	69,90			31.727,13		31.657,23

☉ « **Résidence l'Orée du Bois** »

Sections Libellés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N				43.871,95		43.871,95

Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	122.180,93	122.180,93	120.359,29	106.128,05	242.540,22	228.308,98
<b>Totaux</b>	122.180,93	122.180,93	120.359,29	150.000,00	242.540,22	272.180,93
Résultat de clôture				29.640,71		29.640,71
Reste à réaliser N						
<b>Totaux cumulés</b>	122.180,93	122.180,93	120.359,29	150.000,00	242.540,22	272.180,93
<b>Résultats définitifs</b>				29.640,71		29.640,71

## Propositions budgétaires du Syndicat de Voirie de Fougères-Nord.

Après en avoir délibéré, par 13 voix, le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget primitif 2013 de la commune de Landéan la proposition du Syndicat de Voirie de Fougères-Nord, soit :

- **en dépenses de fonctionnement** : 73.077,05 € (frais de travaux et de gestion)
- **en dépenses d'investissement** : 19.178,53 € (travaux : Beaulieu, la Vieuville, abri bus, reliquat d'investissement 2012 et récupération TVA de l'exercice 2011).

## Budgets primitifs de l'année 2013

### ☛ Commune

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	779.837,00 €	779.837,00 €
Section d'investissement	866.136,00 €	866.136,00 €

### ☛ Assainissement

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	27.250,00 €	27.250,00 €
Section d'investissement	16.558,30 €	16.558,30 €

### ☛ Forêtierie n° 2

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	35.074,91 €	35.074,91 €
Section d'investissement	35.074,91 €	35.074,91 €

### ☛ Beaulieu

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	161.946,35 €	161.946,35 €
Section d'investissement	133.930,06 €	133.930,06 €

### ☛ Résidence les Molans

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	248.385,29 €	248.385,29 €
Section d'investissement	184.183,87 €	184.183,87 €

### ☛ Résidence l'Orée du bois

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	146.023,11 €	146.023,11 €
Section d'investissement	145.045,20 €	145.045,20 €

Par 13 voix, le Conseil Municipal vote les différents projets du budget primitif pour l'année 2013.

## Taux d'imposition année 2013

	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Taxe d'habitation	15,79 %	15,79 %
Taxe foncière sur propriétés bâties	15,11 %	15,11 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties	41,93 %	41,93 %

**Le Conseil Municipal vote, pour l'année 2013, les taux d'imposition ci-dessus identiques à 2012. Délibéré par 13 voix.**